

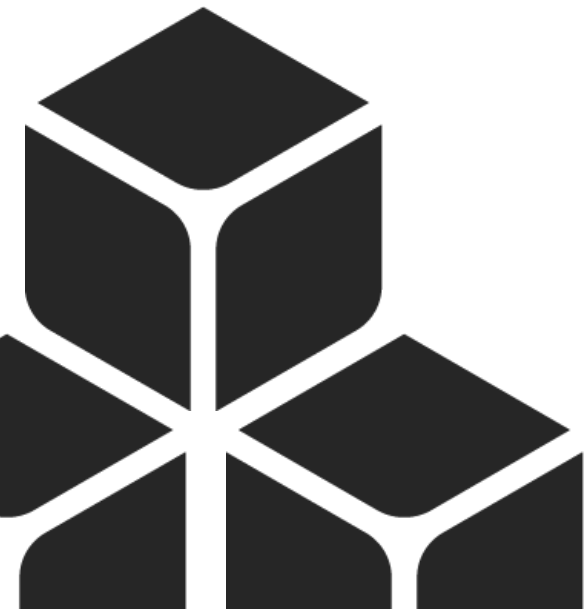


**Protein  
Industries  
Canada**



*ANNEXE A*

# **Rapport au gouvernement fédéral**



**E : Un résumé de toute mise à jour des politiques, normes et procédures de placement du bénéficiaire, le cas échéant;**

**PROTEIN INDUSTRIES CANADA (“PIC”)  
Énoncé de politique d’investissement (EPI)**

**I. Objet**

Le présent énoncé de politique de placement (EPI) a pour objet d'établir des lignes directrices pour les actifs investissables (le « portefeuille ») d'Protein Industries Canada. Le présent document s'applique au Comité des finances et de la vérification du conseil d'administration, ainsi qu'à tous les gestionnaires de placements embauchés pour aider à la gestion du portefeuille.

**II. Objectifs et contraintes d'investissement**

- A. L'objectif du portefeuille est la préservation du capital afin de répondre aux besoins futurs de décaissement.
- B. Le Portefeuille est également soumis aux contraintes suivantes:
- (a) Protein Industries Canada ne doit pas grever le portefeuille de quelque façon que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, les charges liées de quelque façon que ce soit à (i) emprunter de l'argent; (ii) l'émission de titres de créance ou de titres de créance; (iii) garantir toute dette ou autre obligation d'une personne, d'un débiteur hypothécaire ou d'une autre entité; ou (iv) nantissement de tout ou partie du Portefeuille à titre de garantie pour paiement à tout créancier.
  - (b) Les investissements du Portefeuille dans les titres d'un émetteur, ou de deux entités affiliées ou plus, ne seront pas limités à dix pour cent (10 %) de l'actif du portefeuille de placements.
  - (c) L'alinéa II B (b) ne s'applique pas à l'égard :
    - (i) les investissements dans des titres émis par le gouvernement du Canada ou le gouvernement d'une province, ou des titres qui ont la pleine foi et le crédit de l'un ou l'autre; et
    - (ii) tout fonds indiciel, distinct, commun de placement ou en gestion commune.
  - (d) Les investissements du Portefeuille dans des titres ayant une cote de crédit de « A » (y compris toutes les sous-classifications de cette catégorie de notation), par au moins une des agences de notation reconnues, ne doivent pas être limités à vingt

pour cent (20 %) de l'actif du portefeuille d'investissement.

- (e) Les investissements du Portefeuille dans des titres ayant une cote de crédit de « AA » (y compris toutes les sous-classifications de cette catégorie de notation), par au moins une des agences de notation reconnues, ne doivent pas être limités à plus de soixante-dix pour cent (70 %) de l'actif du portefeuille de placements.
- (f) Les investissements dans des titres qui ne sont pas émis par le gouvernement du Canada ou le gouvernement d'une province, ou qui n'ont pas la pleine foi et le crédit de celui-ci, ne sont pas limités à un maximum de quatre-vingts pour cent (80 %) de l'actif du portefeuille d'investissements.
- (g) Lorsque des cotes de crédit externes sont appliquées, les investissements ou les contreparties doivent avoir une cote de crédit d'au moins deux des quatre agences de notation suivantes : Moody's Investors Service Inc., Standard & Poor's Ratings Services, Fitch Rating Ltd. et DBRS Ltd. Lorsqu'il y a deux notations ou plus pour une entité ou un titre, la plus faible des deux côtes les plus élevées doit être utilisée pour déterminer l'admissibilité, conformément aux règles de Bâle III. Lorsqu'il y a une hypothèse de soutien gouvernemental dans la cote, les cotes standard seules devraient être utilisées lorsqu'elles sont disponibles; sinon, la cote officielle devrait être utilisée.
- (h) Protein Industries Canada ne doit pas investir le portefeuille dans des titres qui ne sont pas émis en dollars canadiens.

### III. Description des responsabilités

A. Les responsabilités de chaque partie participant à la gestion du portefeuille sont définies ci-dessous:

#### 1. Comité des finances et de la vérification:

Le Comité des finances et de la vérification (le « Comité ») est établi sous l'autorité du conseil d'administration (le « conseil ») de Protein Industries Canada et relève de lui. Le Comité aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de gouvernance à l'égard du portefeuille de Protein Industries Canada.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, le comité doit :

- a. Approuver la nomination et la cessation de fonctions des gestionnaires du portefeuille;
- b. Examiner et approuver les mandats des gestionnaires du portefeuille;
- c. Approuver la nomination et la cessation d'activité des dépositaires d'investissement de Protein Industries Canada et des autres fournisseurs de

- services liés au placement, ou déléguer cette approbation le cas échéant;
- d. Examiner, sur une base trimestrielle, toutes les questions liées aux investissements du portefeuille;
- e. Examiner, au moins une fois par an, l'énoncé de la politique d'investissement et assurer le respect de cette politique;
- f. Examiner, au moins une fois par an, le rendement de chaque gestionnaire du portefeuille et des fournisseurs de services liés aux investissements;
- g. Mettre en place des mesures en matière de placement comme prévu dans l'énoncé de politique d'investissement;
- h. Surveiller, au besoin, le respect par le personnel de Protein Industries Canada des lignes directrices et des processus de sélection des gestionnaires du portefeuille, y compris le respect des politiques de Protein Industries Canada en matière de conflits d'intérêts;
- i. Approuver la commission de gestion du portefeuille et toute modification de celle-ci.

## 2. Gestionnaire du portefeuille :

Le gestionnaire du portefeuille (« gestionnaire ») est une personne ou une organisation qui effectue des investissements du portefeuille au nom de Protein Industries Canada en vertu du présent énoncé de politique d'investissement. Le gestionnaire peut s'occuper de toutes les activités associées à la gestion du portefeuille, de l'achat et de la vente de titres au jour le jour, au suivi du portefeuille, au règlement des transactions, à la mesure des performances, ainsi qu'aux rapports réglementaires et aux rapports des clients.

## IV. Obligation fiduciaire

- A. Pour atteindre les objectifs d'investissement énoncés dans l'EPI, la règle de l'investisseur prudent s'applique, qui stipule que le comité des finances et de vérification a le devoir envers Protein Industries Canada d'investir et de gérer le portefeuille comme le ferait un investisseur prudent, comme décrit ci-dessous :
  - 1. L'exercice d'un soin, d'une compétence et d'une prudence raisonnables qui est appliqué aux investissements non pas de manière isolée, mais dans le contexte du portefeuille et dans le cadre d'une stratégie de placement globale, qui doit incorporer des objectifs de risque et de rendement raisonnablement adaptés

au portefeuille.

2. En prenant et en mettant en œuvre des décisions d'investissement, le comité des finances et de vérification a le devoir de diversifier le portefeuille, sauf si, dans les circonstances, il est prudent de ne pas le faire.
3. En outre, le comité des finances et de vérification doit:
  - a. Se conformer aux obligations fiduciaires fondamentales de loyauté et d'impartialité.
  - b. Agir avec prudence dans la décision de déléguer ou non des pouvoirs et dans la sélection et la supervision des agents (c.-à-d. les gestionnaires du portefeuille).
  - c. Engager uniquement des frais dont le montant est raisonnable et adéquat pour la gestion du portefeuille.

B. La règle de l'investisseur prudent est basée sur les cinq principes de base suivants :

1. Une saine diversification est fondamentale pour la gestion des risques et est donc généralement exigée du comité des finances et de vérification.
2. Le risque et le rendement sont si directement liés que le comité des finances et de vérification a le devoir d'analyser et de prendre des décisions conscientes concernant les niveaux de risque appropriés aux objectifs, aux exigences de distribution et aux autres particularités du portefeuille.
3. Le comité des finances et de vérification a le devoir d'éviter les frais, les coûts de transaction et autres dépenses qui ne sont pas justifiés par les besoins et les objectifs réalistes du portefeuille.
4. L'obligation fiduciaire d'impartialité exige un équilibre des éléments de rendement entre la production de revenus et la protection du pouvoir d'achat.
5. Le comité des finances et de vérification peut avoir le devoir et le pouvoir de déléguer comme le feraient les investisseurs prudents.

C. Conflit d'intérêts concernant la gestion des investissements :

- (a) Le comité des finances et de vérification veille à ce que tous les gestionnaires du portefeuille ou conseillers qui participent à la gestion des sommes du portefeuille divulguent par écrit, à l'avance, la nature et l'intention de leurs intérêts, y compris tout intérêt important dans toute entité qui est partie d'une transaction avec Protein

Industries Canada.

- (b) Le comité des finances et de vérification veille également à ce que les politiques et procédures de Protein Industries Canada en matière de conflits d'intérêts couvrent, entre autres, le vote, les transactions interdites, la divulgation continue et les normes anti-évitement.

## V. Philosophie d'investissement

Le principe de base sur lequel repose l'EPI est la préservation du capital pour répondre aux besoins futurs de décaissement.

## VI. Lignes directrices générales

- A. Échéances des titres. Les échéances et les conditions des investissements doivent correspondre aux prévisions de décaissements du portefeuille de Protein Industries Canada. Dans les cas où le calendrier des décaissements n'est pas connu, les investissements sont conservés dans des titres dont l'échéance est d'un an ou moins.
- B. Investissements autorisés. Les investissements suivants constituent des investissements autorisés :
  - (a) Certificats de dépôt bancaires;
  - (b) Acceptations bancaires;
  - (c) Bons du Trésor, papiers commerciaux et autres titres à court terme, obligations et billets émis par le gouvernement du Canada, le gouvernement d'une province, les administrations municipales et les sociétés ;
  - (d) Autres valeurs à revenu fixe qui sont garanties dans leur intégralité par le gouvernement du Canada.
- C. Investissements et activités boursières interdites. Protein Industries Canada s'engage à ne pas investir dans ce qui suit ni à y prendre part :
  - (a) Les actions ou parts émises par toute société ;
  - (b) Les fonds de placement spéculatif ou fonds de ces fonds de placement spéculatif ;

- (c) Les placements à revenu fixe notés moins de A- par Standard & Poor's ou Fitch Ratings, de A3 par Moody's ou de A- par DBRS ;
- (d) Les instruments dérivés ou tout instrument aux produits ou caractéristiques dérivés ;
- (e) Les valeurs non négociables;
- (f) Les produits de base;
- (g) Les mises en pension de titres concernant des titres qu'il est interdit de posséder dans le portefeuille ;
- (h) Les opérations sur marge ou toute forme de recours au levier financier ;  
et
- (i) Les fonds négociés en bourse, les fonds distincts, les fonds communs de placement ou les fonds en gestion commune.

## VII. Suivi des investissements et du rendement du portefeuille

- A. Le gestionnaire du portefeuille doit préparer un rapport de rendement trimestriel qui doit inclure le rendement du portefeuille, la répartition des actifs et la conformité avec toutes les directives applicables définies dans l'EPI. Le portefeuille et les gestionnaires de portefeuille individuels doivent être évalués par rapport à des indices de référence appropriés pour la classe d'actifs.
- B. Le rendement du portefeuille, ainsi que des gestionnaires de portefeuille individuels, est mesuré par rapport à des indices de référence appropriés sur des périodes continues de trois et cinq ans, mesurées trimestriellement.
- C. Le portefeuille est examiné au moins une fois par trimestre pour s'assurer que tous les gestionnaires du portefeuille restent en conformité avec toutes les directives applicables définies dans l'EPI.

## VIII. Revue de l'EPI

- A. Tous les éléments suivants donnent lieu à un réexamen de l'EPI :
1. Une modification des objectifs d'investissement de Protein Industries Canada.
  2. En l'absence de toute modification des objectifs d'investissement de Protein Industries Canada, l'EPI doit être revu au moins une fois par an.



**F: Un état de la rémunération indiquant la rémunération totale versée aux dirigeants, employés ou administrateurs du bénéficiaire, dont la rémunération dépasse 300 000 \$ cette année-là, y compris les honoraires, les allocations ou autres avantages;**

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022, la rémunération totale d'un employé dépassait 300 000 \$.

**G: Confirmation par la haute direction que les contrôles financiers de l'organisation fonctionnent comme prévu**

Un solide environnement de contrôle financier existe à Protein Industries Canada. Le chef de la direction et chef de la direction financière n'a noté aucun cas au cours de l'exercice au cours duquel l'environnement de contrôle financier n'a pas été exploité comme prévu.

**H: Confirmation de la haute direction que la Stratégie en matière de propriété intellectuelle fonctionne comme prévu et continue d'appuyer les objectifs énoncés dans le Plan d'entreprise;**

Les renseignements suivants servent à confirmer que la Stratégie en matière de propriété intellectuelle de Protein Industries Canada fonctionne comme prévu et continue d'appuyer les objectifs énoncés dans le Plan d'entreprise :

Protein Industries Canada continue d'appuyer les PME en leur offrant des possibilités d'améliorer la connaissance de la propriété intellectuelle et l'accès à des ressources, y compris le directeur des données et de la propriété intellectuelle de Protein Industries Canada. Les membres du consortium ont signalé le développement de plus de 437 actifs de PI dans le cadre de projets technologiques du Fonds I, et plus des trois quarts des équipes de projet ont déclaré que l'amélioration de la compréhension de la PI était un avantage de travailler avec Protein Industries Canada. De plus, le directeur de la PI a participé activement à la sensibilisation externe, avec un mélange de consultations auprès des clients avec des entreprises membres individuelles et de conférences lors de Protein Industries Canada et d'événements de l'industrie. Au cours de l'exercice 2022-23, Protein Industries Canada a organisé trois webinaires sur la propriété intellectuelle axés sur les dessins industriels, le brevetage de l'intelligence artificielle (en partenariat avec Digital Technology Supercluster) et la littérature en matière de brevets et de secrets commerciaux. Protein Industries Canada a également collaboré avec Digital Technology Supercluster, NGen et Ocean Supercluster pour organiser un webinaire axé sur les secrets commerciaux. Le registre de la propriété intellectuelle de Protein Industries Canada (le « carrefour de la PI ») se trouve sur le portail des membres de Protein Industries Canada et fournit des résumés et des contacts clés pour la propriété intellectuelle élaborés dans le cadre des projets technologiques de Protein Industries Canada. En 2022-23, la PIC a ajouté des fonctionnalités au Hub IP qui permettent aux membres de ne pas participer à un projet d'être visibles par les membres via le portail des membres.

Jusqu'en 2023-24, le directeur de la propriété intellectuelle de Protein Industries Canada sera un membre clé de l'équipe de développement de projets alors que les consortiums de projet construisent des justifications de propriété intellectuelle pour les projets technologiques soutenus par la grappe mondiale de l'innovation.

### **K: Un résumé des cas où la propriété intellectuelle de premier plan n'a pas été incluse dans le registre accessible aux membres**

Le registre de la propriété intellectuelle de premier plan accessible aux membres (le carrefour de la PI de Protein Industries Canada) est actif. Trente dépôts de demandes de brevet, 37 marques de commerce et huit autres actifs de propriété intellectuelle (droits d'auteur, données, algorithmes, dessins et modèles industriels) ont été inclus dans le IP Hub.

21 autres demandes de brevet provisoires (ou autres non publiées), 319 secrets commerciaux et 22 autres actifs de PI ont été signalés à Protein Industries Canada. Ces instances de propriété intellectuelle de premier plan sont confidentielles sur le plan commercial et n'ont pas été incluses dans le registre.

### **L: Règlement des différends**

À ce jour, il n'y a eu aucun conflit entre les membres et Protein Industries Canada qui a nécessité un processus officiel de règlement des différends. Cela comprend les différends en vertu du Code de conduite des membres, de la Politique sur l'interaction entre le comité de sélection des projets et les candidats et du processus d'appel en vertu de la Ligne directrice sur la sélection des projets.

### **M: Le nombre de PME membres qui ont eu accès à une expertise et à des conseils indépendants en matière de propriété intellectuelle par l'entremise du mécanisme mentionné dans la sous-section 15.2(f)**

Protein Industries Canada a organisé trois webinaires sur la propriété intellectuelle entre avril 2022 et mars 2023. Ces webinaires ont fourni à environ 80 participants d'entreprises membres une programmation directe pour accroître la compréhension de la propriété intellectuelle et de ses utilisations. Une sélection de webinaires sur la PI dirigés par Protein Industries Canada est disponible pour visionnement sur demande. Les sujets abordés dans les webinaires sur la propriété intellectuelle comprennent les dessins et modèles industriels; breveter les technologies d'intelligence artificielle; l'identification, la protection et la tenue à jour des secrets commerciaux; les méthodes permettant d'assurer la protection des nouvelles technologies; les approches de la stratégie en matière de propriété intellectuelle; extraire de la valeur de la propriété intellectuelle; et l'octroi de licences et la collaboration. Les ateliers sur la PI ont été présentés en collaboration avec MLT Aikins, Osler, Gowlings, Conneely, VentureLab, Digital Technology Supercluster, Canada's Ocean Supercluster, NGen et Protein Industries Canada. Le directeur de la propriété intellectuelle d'Protein Industries Canada était un conférencier invité sur la stratégie de PI à l'intention des dirigeants de PME inscrits au programme de leadership Accélération de l'Académie Ivey.

Certains aspects de la propriété intellectuelle sont souvent incorporés dans les communications

externes des grappes. Entre avril 2022 et mars 2023, quatre articles ont été publiés avec un accent particulier sur la propriété intellectuelle.

Les membres qui participent à l'élaboration de déclarations d'intérêt ou de propositions complètes pour des projets admissibles sont encouragés à travailler avec le directeur de la propriété intellectuelle de Protein Industries Canada à l'élaboration de la stratégie de propriété intellectuelle pour leur projet. Des conseils indépendants ont été fournis à plus de 65 PME membres par le biais de ce mécanisme au cours de l'exercice 2022-23. Indépendamment des projets, plus de 30 PME membres ont discuté de questions de PI non liées à des projets avec le directeur de la propriété intellectuelle au cours de l'exercice.

### N: État des coûts admissibles financés engagés et payés au cours de l'exercice

	2022-23	
	Fonds admissibles	Financé par l'ISI
Total des coûts admissibles financés :	160 756 100 \$	69 250 053 \$
Fonctionnement et administration	5 350 972 \$	4 013 229 \$
Projets dirigés par le bénéficiaire final	153 408 421 \$	63 301 117 \$
Projets dirigés par le bénéficiaire	1 996 707 \$	1 935 706 \$

### O: État des coûts admissibles non financés engagés et payés au cours de l'année

	2022-23
Total des coûts admissibles non financés :	1 438 956 \$
Fonctionnement et administration	0 \$
Projets dirigés par le bénéficiaire final	1 438 956 \$

### Q: Un résumé des résultats des évaluations et des vérifications effectuées par le bénéficiaire au cours de l'année, le cas échéant;

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023, Protein Industries Canada a effectué six vérifications de projets. Les vérifications internes ont entraîné une réduction de 4 673 \$ des dépenses totales d'un projet. Cet ajustement était attribuable à une erreur dans le calcul du taux de salaire horaire, car il a été constaté que le participant était admissible à un taux d'assurance-emploi réduit qui n'avait pas été pris en compte dans le calcul initial du salaire. Leur remboursement a été rajusté de 2 336 \$ à la suite des constatations. Aucune exception n'a été relevée pour les cinq autres vérifications de projet effectuées.

### R: Sommaire des fonds de contrepartie de l'industrie reçus au cours de l'année

	2022-23
--	---------

Bénéficiaire final	97 059 772 \$
Industrie - Admissible - Frais de gestion de programme et adhésion	\$4,084,970
Industrie - Admissible - Commandites	0 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>101 144 742 \$</b>

**S: un résumé du développement écosystémique  
entrepris au cours de l'exercice et de l'ensemble  
des engagements financiers qui ont été pris à  
l'égard de ce développement au cours de  
l'exercice;**

**1 projet signé au cours de l'année 2022-2023**

Valeur totale du projet	199 107,00 \$
Engagement de PIC	178 597,00 \$
Engagement de l'industrie	20 510,00 \$

Dépenses liées au développement des écosystèmes au cours de l'exercice 2022-2023 (comprend les remboursements de projets de renforcements de capacités, Projets dirigés par le bénéficiaire et les coûts financés de renforcements de capacités par l'entremise de du fonctionnement et administration)

Programmes de renforcement des capacités menés par le bénéficiaire final	9 912 000,93 \$
Programmes de renforcement des capacités	1 935 707,64 \$
Coûts de renforcement des capacités	460 293,47 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>12 308 002,04 \$</b>

## T: Indicateurs clés de performance 2022-23

Indicateurs clés de performance détaillés	Technologie	Capacité	Total
Engagement de l'industrie	301 231 931 \$	3 290 274 \$	304 522 205 \$
Fonds engagés par PIC pour des projets	140 739 231 \$	15 443 088 \$	156 182 319 \$
Ratio des fonds de contrepartie de l'industrie			1.65
Coûts rapprochés du projet en pourcentage des fonds engagés du projet			94.00%
a. Nouveaux postes : Nombre de nouveaux postes embauchés dans le cadre du projet *pour les projets terminés seulement	734.7	19.2	753.9
Rétention des emplois : nombre de postes/employés existants que PIC rembourse	1211	75	1286
Nombre d'emplois directs, indirects et induits d'ici le 31 mars 2031 *pour 28 projets analysés	10800	0	10800
Nombre d'organisations qui collaborent à des projets	335	145	480
Nombre de PME participant aux projets	168	14	182
Nombre d'universités et de collèges participant aux projets	79	40	119
Nombre d'établissements de recherche participants aux projets	102	53	155
Nombre d'entreprises piliers participant aux projets	35	20	55
Nombre d'entreprises étrangères participant aux projets	20	4	24
Nombre de connexions (en dehors des projets) – événements, présentations, autres connexions			397
Nombre d'événements organisés par PIC			23
Nombre d'événements de participants de PIC, d'événements auxquels PIC a participé			1886
Nombre d'événements internationaux auxquels PIC a participé			13
Nombre d'événements internationaux dont PIC était l'organisateur ou le partenaire			1
Nombre de réunions de collaboration internationale			162
Nombre de membres			217
Nombre de PME membres			143
Nombre d'universités et de collèges membres			9
Nombre d'établissements de recherche membres			6

Nombre d'entreprises piliers membres			8
Nombre d'entreprises internationales membres			14
Taux de rétention des membres			75%
Nombre de membres de l'industrie participant à titre de membre du consortium ou de membre soutenant des projets de renforcement des capacités			34
Nombre de services, produits ou processus attendus			650
<i>a.1 Services</i>	24	0	24
<i>a.2 Produits</i>	424	0	424
<i>a.3 Processus</i>	202	0	202
Nombre de services, produits ou processus attendus ou développés			345
<i>b.1 Services</i>	49	1	50
<i>b.2 Produits</i>	139	5	144
<i>b.3 Processus</i>	143	8	151
Actifs de propriété intellectuelle enregistrés anticipés (brevet, marque de commerce, droits des sélectionneurs)			79
Actifs de propriété intellectuelle non enregistrés anticipés (secret commercial, droit d'auteur)			155
Actifs de propriété intellectuelle enregistrés signalés (brevet provisoire/non provisoire, marque de commerce, droits des sélectionneurs)			91
Actifs de propriété intellectuelle non enregistrés signalés (secret commercial, droit d'auteur)			346
% des projets de technologie axés sur les coproduits	12/36		33.30%
Investissements subséquents – capital, capital -risque, gouvernement, placements privés, autres			\$303,467,500
Nombre d'organisations ayant reçu des investissements subséquents			21
Nombre de nouvelles coentreprises, partenariats ou sociétés			8
% de projets de technologie ayant des avantages environnementaux	22/36		61%
PIB attendu sur 10 ans *pour 28 projets analysés			15.0B

## U: Déclaration de sécurité des données

Protein Industries Canada s'engage à protéger les données de ses membres et de ses programmes. Notre fournisseur de services de TI protège virtuellement les données de Protein Industries Canada en utilisant plusieurs types de logiciels antivirus, y compris Sophos Intercept X Advanced, Huntress, Threat Locker, Barracuda SPAM, SPAMTitan, Malware, Virus Filtering et DNS Filtering, ainsi que le déploiement de l'authentification multifacteur pour la connexion des employés.

Notre site Web utilise le logiciel Craft CMS, bien qu'aucune information personnelle ou privée ne soit stockée dans le cadre du site Web. Les informations sont considérées comme sensibles et confidentielles (par exemple, les propositions de projet et les informations de facturation) sont stockées sur des lecteurs à accès restreint dans notre serveur.

MNP a déjà été engagé par Protein Industries Canada pour effectuer une évaluation de la cybersécurité dans le but de déterminer les principales expositions à la sécurité et d'aider Protein Industries Canada à identifier les pratiques et les contrôles de sécurité prioritaires et acceptés par l'industrie qui traitent des domaines les plus à risque pour l'organisation.

## V: État du financement total reçu au cours de l'exercice pour le fonctionnement et administration

	2022-23	Total à ce jour
Financement de l'ISI comptabilisé à titre de revenus	4 447 816 \$	13 792 314 \$
Frais de gestion du programme et revenus d'adhésion	4 294 273 \$	10 484 465 \$
Commandites et autres revenus	669 343 \$	1 326 716 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>9 411 432 \$</b>	<b>25 603 495 \$</b>

## Aperçu des projets technologiques de 2022–2023

### [PIC20.01 Créer un coproduit de grande valeur pour le chanvre et le canola à l'aide d'un nouveau traitement](#)

Botaneco, Corteva, Rainfed Foods

### [PIC20.02 Améliorer la teneur en protéines du canola canadien](#)

Corteva, Botaneco, Bunge

### [PIC20.03 Améliorer la logistique à la ferme et la traçabilité des aliments](#)

Provision Analytics, Skymatics, Verge Technologies, Coutts Agro

### [PIC20.05 Soutenir les besoins de transformation flexitariens canadiens](#)

Griffith Foods, k2Milling, Persall Fine Foods

### [PIC20.08 Poursuivre la transformation des pois et des fèves dans les Prairies](#)

Roquette, Prairie Fava

### [PIC20.09 Améliorer la fonctionnalité des protéines à base de légumineuses](#)

Ingredion Incorporated, Ingredion Plant-Based Protein Specialties (Canada), Inc., O.M.D. Food Products Corp., T Base 4 Investments Corp., Verdient Foods

### [PIC20.11 Commercialiser les principaux ingrédients de protéines de canola et de pois au monde](#)

Merit Functional Foods, Pitura Seeds, The Winning Combination

### [PIC20.16 Créer des aliments à base de plantes à partir de légumineuses cultivées et transformées dans les Prairies](#)

AGT Food and Ingredients, ulivit, tuft + paw

### [PIC20.17 Créer un nouvel usage à partir du traitement des coproduits](#)

Lucent BioSciences, AGT Food and Ingredients

### [PIC20.20 Développer de nouvelles variétés de cultures riches en protéines](#)

DL Seeds, SeedNet, Sightline Innovation Inc.



[PIC20.29A Améliorer la traçabilité et la commercialisation pour le secteur canadien des produits d'origine végétale](#)

Farmers Edge, OPlsystems

[PIC20.29B Traçabilité et partenariat marketing à partir d'investissements supplémentaires](#)

Farmers Edge, OPlsystems, TrustBIX Inc.

[PIC20.32 Développer de nouveaux produits à base de protéines végétales à partir de cultures de l'Ouest canadien](#)

Mera Development Corp., Mera Food Group, Benson Farms, Sonic Milling Systems, Pacific Ridge Trading Corp.

[PIC20.35 Améliorer la teneur en protéines des produits à base de légumineuses](#)

GrainFrac Inc., Ripple Foods, Tomtene Seed Farm

[PIC20.47 Développer et commercialiser des ingrédients de protéines de soja domestiques](#)

SeedComm Canada Ltd. / Canada Protein Ingredients Ltd. - Ingrédients Protéiques du Canada Ltée (CPI-IPC), Agrocrop Processing Ltd, Synthesis Agri-Food Network, Semences Prograin, DJHendrick International Inc.

[PIC20.52 Développer une technologie de pulvérisation d'intelligence artificielle](#)

Precision.ai, Global Institute for Food Security (GIFS), Sure Growth Solutions Inc., Exceed Grain Marketing

[PIC21.01 Développer de nouvelles applications pour les farines de légumineuses, pour une utilisation dans des produits au Canada et à l'étranger](#)

Avena Foods Limited, Bakenology Ltd., Big Mountain Foods, Daiya Foods, Village Bakery

[PIC21.05 Étendre les utilisations médicales et à domicile des mélanges de protéines végétales](#)

Enhanced Medical Nutrition, Gruppo Nutrition Inc.

[PIC21.10 Développer de nouveaux produits à base de plantes fabriqués à partir de cultures cultivées au Canada](#)

Merit Functional Foods, Daiya Foods, The Winning Combination, Inc.

[PIC21.11 Développer des substituts de viande de qualité](#)

Wamame Foods, Merit Functional Foods, Wismettac Asian Foods, Crush Dynamics, Teja Food Group, Sierra Meats & Seafood

[PIC21.13 Développer un écosystème de la ferme à la fourchette pour le lupin au Canada](#)

Lupin Platform Inc., PURIS, Lumi Foods, Hensall Co-op

[PIC21.16 Développer une gamme de produits de la mer d'origine végétale](#)

New School Foods, Liven Proteins

[PIC21.17 Développer des variétés de pois et de chanvre pour la transformation des ingrédients](#)

NRGene, Farmers Business Network (FBN), Manitoba Harvest, Pulse Genetics

[PIC21.19 Améliorer la nutrition et la fonctionnalité des produits alimentaires à base de plantes](#)

YoFiit, Avena Foods Limited, Roquette Canada

[PIC21.26 Améliorer le marché du fromage à base de plantes au Canada](#)

Lumi Foods, Crush Dynamics Inc., Ferma Farms, Save-On-Foods

[PIC21.28 Commercialiser un engrais micronutriment durable](#)

Lucent Biosciences, AGT Food and Ingredients, Aberhart Ag Solutions, IN10T Canada, NuWave Research

[PIC22.01 Créer un meilleur ingrédient protéique végétal](#)

More Than Protein Ingredients Ltd., Hamman Ag Research Inc., Quantum Mechanical Technology (Gentle Processing)

[PIC22.03 Créer des aliments à base de plantes riches en protéines à l'aide de pois chiches canadiens et de la technologie d'extraction de la technologie alimentaire](#)

Humble and Frank Foods Ltd., InnovoPro, Sliced FC

[PIC22.05 Développer une nouvelle gamme d'alternatives végétales aux produits de la mer](#)

Konscious Foods, Canadian Pacifico Seaweeds, Merit Functional Foods

[PIC22.06 Accroître l'innovation en matière d'ingrédients d'avoine au pays dans un contexte de demande croissante de produits laitiers alternatifs à base de plantes](#)

Oat Canada Inc., Roquette Canada Ltd.

[PIC22.10 Créer une protéine de soja propre](#)

New Protein International Inc. (NPI), Hensall Co-op., Huron Commodities

[PIC22.14 Augmenter stratégiquement la capacité de transformation de l'Est du Canada](#)

DJHendrick International Inc., Eastern Canada Oilseed Development Alliance, ProSoya Inc.

[PIC22.15 Utiliser de nouvelles méthodes durables pour développer des protéines de canola pour diverses utilisations à valeur ajoutée](#)

AGT Food and Ingredients, Federated Co-operatives Limited (FCL), ulivit

[PIC22.16 Création d'une nouvelle gamme de produits alimentaires à base de fava](#)

Prairie Fava Ltd., Big Mountain Foods

[PIC22.17 Recherche sur la transformation du tournesol pour accroître la disponibilité d'ingrédients durables et non allergènes au Canada](#)

Burcon Nutrascience Corporation, Pristine Gourmet (Persall Fine Foods Co.)

[PIC22.18 Augmenter les options d'aliments et de boissons à base de plantes grâce à l'innovation des ingrédients à base d'avoine](#)

Plant Veda Foods Ltd., Avena Foods Ltd., Thirstea Beverages Ltd., HPP Canada

**2022–2023 Capacity Building Projects Overview**

[CAP21.01 Faire découvrir aux jeunes les métiers du secteur agroalimentaire](#)

Enterprise Machine Intelligence and Learning Initiative, Actua, Agriculture in the Classroom Canada

[CAP21.03 Sécuriser et renforcer la chaîne d'approvisionnement alimentaire du Canada](#)

**The McGill Centre for the Convergence of Health and Economics**, Bivizio Inc, British Columbia Food and Beverage, Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ), Food and Beverage Atlantic, Food and Beverage Canada, Food and Beverage Manitoba, Food and Beverage Ontario, University of Ottawa

[CAP21.05 Évaluation des effets sur la santé des légumineuses dans les aliments pour chiens](#)

Pulse Canada, AGT Food and Ingredients, BSM Partners

[CAP21.06 Promouvoir l'inclusion des groupes autochtones dans l'agriculture canadienne](#)

Indigenous Works, University of Saskatchewan: College of Agriculture and Bioresources

[CAP21.07 Renforcement de la chaîne d'approvisionnement du riz sauvage autochtone](#)

Myera Nu-agri-nomics Group Canada Inc., Southeast Resource Development Council

[CAP21.12 Améliorer l'utilisation des données dans le secteur agroalimentaire canadien](#)

Enterprise Machine Intelligence and Learning Initiative, Alberta Data Institute

[CAP22.06 Accroître les compétences et les talents dans le secteur agroalimentaire canadien](#)

Palette Skills, University of Saskatchewan

[CAP22.07 Faire progresser le processus de fermentation dans l'Ouest canadien](#)

The Saskatchewan Food Industry Development Centre Inc., Global Agriculture Advancement Partnership, University of Saskatchewan, Ag-West Bio

[CAP22.09 Résoudre la pénurie de main-d'œuvre dans la transformation des aliments au Canada grâce à de nouveaux programmes postsecondaires](#)

Assiniboine Community College, Roquette

[CAP22.13 La première conférence internationale dirigée par le Canada sur les aliments d'origine végétale : Plant Forward](#)

Protein Industries Canada, Pulse Canada, Plant-Based Foods of Canada

[CAP22.15 Permettre la croissance des PME partout au Canada grâce à un nouveau programme](#)

Protein Industries Canada, The Ivey Academy at Western University

[CAP22.21 Élargir les possibilités d'éducation et d'emploi pour les jeunes Autochtones](#)

Saskatchewan Indian Institute of Technologies, Whitecap Dakota First Nation

[CAP22.22 Soutenir la croissance du secteur canadien des aliments et des ingrédients grâce à un accès accru au capital](#)

Bellwoods Partners, Champlain Advisory Limited

[CAP22.23 Renforcer le système de réglementation du Canada](#)

Pulse Canada, Loblaw Companies Ltd., Plant-Based Foods of Canada, Protein Industries Canada

[CAP22.24 Élargir les travaux sur l'Indice national de rendement agroalimentaire du Canada](#)

Pulse Canada, Global Institute for Food Security

[CAP22.27 Améliorer la connectivité et l'infrastructure de réseau au sein de l'écosystème protéique durable du Manitoba](#)

University of Manitoba, Enterprise Machine Intelligence and Learning Initiative

[CAP22.28 Connecter les entreprises basées sur les plantes avec une carte de l'écosystème](#)

Social Entrepreneurship Enclave, Whisk Labs, Spring Activator

[CAP22.29 Renforcer l'écosystème des aliments et des ingrédients d'origine végétale du Canada atlantique](#)

Eastern Canada Oilseed Development Alliance, Dalhousie University, University of Prince Edward Island